

FACTURE N° 5060129

N/REF : 20/05/2025 16H19 C:026163 I:36295

V/Email reçu le Mardi 20/05/2025 à 16H19

SELON DEVIS N° 5050029

CITYA COLLET BEILLON

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 23 ALOUETTES
23 RUE DES ALOUETTES
38180 SEYSSINS

Fontaine, le 13 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 23 ALOUETTES - M. MATHIEU 06 85 92 26 51

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 5050029 du 12/05/2025 d un montant de
490,29 TTC

Donneur d'ordre : M. B DAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MATHIEU
REPRISE DE L'EVACUATION VMC SUR 1ML DE GAINÉ SOUPLE AVEC RACCORDEMENT
SUR L'EVACUATION PVC DN100
ISOLATION DE LA VMC EN COMBLE SUR 2ML
CONTROLE ETANCHEITE

NOUS NE PRENONS PAS EN CHARGE LES EMBELLISSEMENTS

UN CONTROLE DE LA TUILE VMC DOIT ETRE REALISE PAR UN COUVREUR

NOTRE INTERVENTION DU 13/06/2025

EN MONTANT DANS LES COMBLES, L'OSSATURE DE LA TRAPPE D'ACCES N'ETANT PAS
REPRISE SUR LES POUTRES, UNE PARTIE DU PLAFOND PLACO A ETE ABIME SUR
ENVIRON 20CM. LE PROPRIETAIRE INDIQUE QU'IL FERA LES TRAVAUX (ENDUIT
PLATRE PUIS ENDUIT A JOINT POUR RATTRAPER LE CREUX)

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 13/06/25 à 17H33 M. B DAY

AH TT Email envoyé le 12/05/25 à 15H25 M. B DAY

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	445,72	445,72
TOTAL H.T.			445,72
T.V.A. a 10,00%			44,57
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>490,29</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN